Accès à l\’énergie: le Nigeria réduit la vente d’électricité au Bénin

Dans un effort pour répondre aux préoccupations grandissantes concernant la gestion du réseau électrique national, la Commission de Régulation de l’Électricité Nigériane (NERC) a pris des mesures décisives en restreignant l\\\’exportation d\\\’électricité vers le Bénin, le Togo et le Niger.

Electricité

Une ordonnance intitulée \\\ »Interim Order on Transmission System Dispatch Operations, Cross-border Supply, and Related Matters\\\ » a été émise par la NERC, établissant un plafond de fourniture ne dépassant pas 6 % de l\\\’électricité totale du réseau à ces nations voisines pour une période initiale de six mois, sujette à révision en fonction des résultats obtenus.

Cette décision survient à un moment où le Nigeria, confronté à ses propres défis en matière d\\\’approvisionnement électrique, continue de fournir plusieurs pays voisins. Cependant, des pratiques de dispatching jugées sub-optimales ont régulièrement affecté les compagnies de distribution locales (Discos), les empêchant de respecter efficacement leurs engagements tarifaires envers les consommateurs finaux.

La NERC a exprimé ses préoccupations, soulignant l\\\’iniquité et l\\\’inefficacité de la priorisation des clients internationaux et éligibles en période de pointe. Pour remédier à ces défis, l\\\’ordonnance exige des opérateurs du système et de la Compagnie de Transmission du Nigeria (TCN) la mise en place de procédures opérationnelles standardisées pour améliorer la transparence et l\\\’équité dans les opérations

de réseau.

De plus, l\\\’installation de compteurs Internet des Objets (IoT) à tous les points de prise et de livraison d\\\’électricité est mandatée pour fournir une visibilité en temps réel sur l\\\’offtake agrégé par les clients du réseau.

En parallèle à ces nouvelles régulations, la TCN a annoncé le début de la construction de deux tours de transmission de 132 kV à la sous-station d’Amukpe, ainsi que des travaux de restauration sur les lignes de transmission double circuit de Benin-Delta et Delta-Oghara de 132 kV. Ces initiatives, planifiées du 4 au 17 mai 2024, entraîneront des interruptions temporaires de l\\\’approvisionnement en électricité à Benin Disco via certains alimentateurs.

Ces mesures, bien que temporaires, visent à rétablir un équilibre et à garantir que les besoins en électricité du Nigeria ne sont pas compromis par les obligations contractuelles internationales. L\\\’objectif à long terme de la NERC est de renforcer la stabilité du réseau électrique tout en respectant les engagements internationaux, dans une démarche qui se veut plus juste et durable pour tous les utilisateurs du réseau.

Megan Valère SOSSOU

Les chiffres clés à retenir

1- *La Nigerian Electricity Regulatory Commission (NERC) a ordonné à l\\\’opérateur du réseau de réduire les ventes d\\\’électricité aux clients étrangers, plafonnant à 6 % la production totale disponible pour ces acheteurs pour les six prochains mois à partir du 1er mai.*
2- Les compagnies d\\\’électricité nigérianes ont des contrats avec des pays africains voisins pour la fourniture d\\\’énergie, leur permettant d\\\’obtenir des devises étrangères pour soutenir les recettes provenant de tarifs

sous-économiques. Toutefois, ces entreprises n\\\'ont pas toujours payé leurs factures à temps, accumulant des dettes impayées.
3- Les coupures de courant sont fréquentes au Nigeria en raison d\\\'une pénurie d\\\'électricité, récemment aggravée. Les entreprises ont augmenté les tarifs pour certains clients domestiques qui devraient recevoir plus d\\\'électricité chaque jour, mais l\\\'approvisionnement n\\\'est pas suffisant.
4- Outre les contrats avec des pays comme le Niger, le Togo et le Bénin, les entreprises ont des contrats bilatéraux avec les gros consommateurs du pays, leur assurant un approvisionnement prioritaire.
5- Les analystes soulignent que le plafonnement des ventes à l\\\'étranger pourrait créer de l\\\'incertitude dans le secteur, nécessitant des ajustements opérationnels et financiers pour les entreprises.
6- Les revenus provenant des clients étrangers réduiront, ce qui peut accélérer le remboursement des dettes des entreprises de distribution envers les producteurs.
7- Les données du service de réseau indiquent que l\\\'approvisionnement en électricité a dépassé les 4 700 mégawatts depuis samedi, dépassant les niveaux habituels. Habituellement, les clients locaux reçoivent moins de 4 000 MW les jours normaux.
8- Les contrats internationaux et bilatéraux actuels sont critiqués pour leurs conditions peu rigoureuses, et les exploitants dépassent souvent les niveaux contractuels pendant les périodes de pointe, sans être sanctionnés.
9- Les clients internationaux doivent aux compagnies d\\\'électricité nigérianes un total de 12,02 millions de dollars de dettes impayées pour des services rendus, selon un rapport publié par la NERC au cours du dernier trimestre de 2023.

Accès à l’énergie dans l\’espace CEDEAO: Des avancées vers la durabilité énergétique

En 2013, lors de la 43ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d’État et de Gouvernement de la CEDEAO, les États se sont engagés à un accès universel aux services énergétiques propres, abordables et durables pour l’ensemble de leurs populations à l’horizon 2030. Une décennie après et dans un rapport publié en décembre 2023, la Commission de la CEDEAO (Communauté Économique des États de l\\\’Afrique de l\\\’Ouest) dresse un bilan exhaustif des avancées et des défis en matière d\\\’énergie au sein de la sous-region ouest-africaine.

Selon Bayaornibè DABIRE, Directeur de l’Energie et des Mines de la Commission de la CEDEAO, cette publication de la Direction de l\\\’Energie et des Mines de la CEDEAO présente les chiffres clés sur l\\\’énergie dans l’espace CEDEAO. L’édition 2023 fournit des données sur l\\\’approvisionnement, la transformation, la consommation d\\\’énergie, les échanges d’énergie et les principaux indicateurs environnementaux et de développement durable jusqu’à l’année 2021 a-t-il indiqué.

Ce rapport met en lumière la diversification de l\\\’approvisionnement énergétique de la CEDEAO. Il s’agit de la biomasse énergie, du pétrole brut et ses dérivés, du gaz naturel, de l\\\’hydroélectricité, du charbon minéral, du solaire, et d\\\’autres sources. En 2021, cet

approvisionnement est estimé à 145 785 ktep, avec une prédominance écrasante de la biomasse énergie, représentant près de 61% du total, suivi de l\\\’hydroélectricité à 1,4% et des importations d\\\’électricité à 0,1%.

Approvisionnement, Production, Transformation et Consommation de l’énergie en Afrique de l’ouest

Entre 2010 et 2021, l\\\’approvisionnement total en énergie a augmenté de manière significative, passant de 103 199 ktep à 145 785 ktep. La progression la plus remarquable a été observée dans le secteur de l\\\’énergie solaire photovoltaïque, avec une croissance moyenne annuelle de 48%, permettant une augmentation de la production d\\\’électricité de 18 GWH à 1 500 GWH en 2021.

En ce qui concerne la production d\\\’énergie électrique en 2021, le gaz naturel est en tête avec 42%, suivi des produits pétroliers à 37%, de l\\\’hydroélectricité à 19%, et du solaire photovoltaïque à 1%.

La production de charbon de bois reste significative dans certains pays de la CEDEAO, avec une augmentation observée ces dernières années. La Guinée, le Libéria et le Togo se distinguent en produisant plus de charbon de bois par habitant que les autres pays, avec une moyenne de 52 kg par habitant dans l\\\’espace CEDEAO.

En ce qui concerne la consommation d\\\’énergie, les secteurs résidentiel et des transports sont les plus gros consommateurs dans la CEDEAO, tandis que l\\\’agriculture en est le secteur le moins consommateur.

Accès à l’énergie et défis environnementaux

Entre 2018 et 2021, la part des énergies renouvelables dans la production d\\\’électricité a augmenté de 3,3% par an, témoignant d\\\’une tendance positive vers la durabilité énergétique. En termes d\\\’accès à l\\\’électricité, certains

pays comme le Cap-Vert, le Mali, la Gambie, le Nigéria, le Togo, la Côte d\\\’Ivoire, le Ghana et le Sénégal se démarquent en offrant un meilleur accès à l\\\’électricité que d\\\’autres dans l\\\’espace CEDEAO.

Le secteur des transports, en particulier le transport routier, demeure la principale source d\\\’émissions de CO2 dans la CEDEAO, représentant environ 46% des émissions totales. Cette réalité souligne l\\\’urgence d\\\’adopter des politiques et des pratiques plus durables pour atténuer l\\\’impact environnemental de cette sous-région dynamique mais confrontée à des défis énergétiques majeurs.

Sédiko DOUKA, Commissaire chargé des Infrastructures, de l\\\’énergie et de la digitalisation, Commission de la CEDEAO pense que la décennie entamée est importante car elle doit servir de boussole et permettre de faire les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs fixes au regard de l’engagement pris par les Etats pour assurer l’accès à l’énergie de leurs population.

Megan Valère SOSSOU

ATTEINTE DES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE: LE BÉNIN UN BON ELEVE EN AFRIQUE ?

Le « Rapport sur le Développement Durable pour le Bénin 2023 », fruit d\\\’une collaboration entre le Gouvernement du Bénin et le Réseau des solutions pour le développement durable des

Nations Unies (SDSN), vient de paraître. Cette deuxième édition du rapport, préparée par le tout nouveau Centre de Transformation ODD du SDSN, met en lumière les performances du Bénin en matière d\\\'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Dans un contexte marqué par la pandémie de COVID-19, les instabilités géopolitiques et les changements climatiques, le monde fait face à des défis croissants dans la réalisation des ODD. Toutefois, le Bénin s\\\'efforce de poursuivre son développement économique et social tout en veillant à inclure tous les segments de la société. Le rapport souligne les domaines prioritaires du Bénin, qui met l\\\'accent sur le développement du capital humain et la réduction des inégalités. Environ 45,6% du budget national et 49,8% des dépenses de l'Eurobond ODD sont dédiés aux dépenses à dimension sociale.

Selon les conclusions du rapport, le Bénin est à mi-chemin dans la réalisation des ODD, avec un score de 54,4 sur 100, dépassant la moyenne pondérée par la population de la CEDEAO pour l\\\'ensemble des 17 ODD. Les ODD 12 (Consommation et production responsables) et 13 (Lutte contre le changement climatique) semblent en passe d\\\'être atteints. Parmi les domaines montrant des progrès significatifs au Bénin figurent les ODD 8 (Travail décent et croissance économique), 9 (Industrie, Innovation et Infrastructure) et 12 (Consommation et production responsables). Le pays est également en bonne voie pour atteindre l\\\'ODD 10 (Réduction des inégalités), à l\\\'horizon 2030.

Cependant, des défis subsistent, notamment pour les ODD 7 (Énergie propre et d\\\'un coût abordable) et 11 (Villes et communautés durables), qui affichent des tendances décroissantes et nécessitent une attention particulière. Au niveau infranational, le rapport souligne les disparités entre les départements du Bénin en matière d\\\'inégalités de

revenus et de richesse, ainsi que d\\\’accessibilité et de qualité des services.

Toutefois, des progrès significatifs sont notables dans l\\\’égalité des sexes et la réduction de la pauvreté. Malgré des données manquantes et des défis statistiques, le rapport témoigne de l\\\’engagement fort du Gouvernement béninois en faveur des ODD, plaçant le pays au 5e rang sur 74 pays à l\\\’échelle mondiale pour son engagement envers l\\\’Agenda 2030.

L\\\’analyse du cadre institutionnel du Bénin montre que le pays dispose des capacités nécessaires pour réaliser les ODD. Depuis 2016, le Bénin a su s\\\’approprier les objectifs et mettre en place des politiques et des législations ciblées pour accélérer les progrès. Ce rapport constitue une source d\\\’information précieuse pour évaluer les performances du Bénin dans l\\\’atteinte des ODD et met en évidence les efforts consentis pour assurer un développement durable et inclusif pour tous.

Le Bénin, conscient des défis qui persistent, reste résolument engagé dans la voie de l\\\’Agenda 2030 et poursuit ses actions pour contribuer à un avenir meilleur pour les générations futures.

Venance Ayébo TOSSOUKPE

5e édition du Forum Galien Afrique à Dakar :

accélérateur de la marche africaine vers la couverture sanitaire universelle

La cinquième édition du Forum Galien Afrique s'est tenue du 06 au 09 décembre 2022 à Dakar au Sénégal. Axée sur le thème \\\'\\\'Accélérer la marche de l\\\'Afrique vers la couverture sanitaire universelle\\\ », elle s'est ouverte le vendredi 06 décembre devant un parterre d'homme et de femmes scientifique, politiques et de la société civile africaine. Il s\\\'agit d\\\'une plateforme annuelle instituée il y a cinq ans qui travaille au renforcement de la recherche et du développement durable, par le partage d'expériences, pour résoudre les problèmes majeurs de santé publique en Afrique.

C'est non seulement un rendez-vous scientifique continental qui vise le renforcement de la recherche et le développement durable mais aussi une occasion de présenter les innovations et de rencontrer des investisseurs tout en assistant aux conférences du forum.

En ouvrant les travaux, le ministre-secrétaire général de la présidence de la République du Sénégal, Oumar Samba Bâ, a souligné que l\\\'objectif de son pays était \\\ »de parvenir d\\\'ici les dix prochaines années à la couverture sanitaire universelle\\\'\\\'.

Rappelant les dernières statistiques à ce sujet, il a révélé que le taux de couverture sanitaire de la population, \\\ »tous régimes confondus, est actuellement de 53%\\\'\\\'.

\\\'\\\'Les défis restent élevés, notamment ceux relatifs à l\\\'universalité et l\\\'intensification des interventions qui doivent être de qualité\\\ », a toutefois souligné M. Bâ. Il a ajouté que pour faire face à ces défis, le président

sénégalais Macky Sall avait préconisé de changer de terminologie, en misant désormais sur le concept de couverture sanitaire universelle.

La santé, qui est plus que jamais \\\ »un droit fondamental et précieux pour chaque personne\\\ », demeure \\\ »une impérieuse nécessité pour protéger nos populations et, surtout, préserver la stabilité et la sécurité mondiale\\\ », a conclu M. Bâ.

Les différents participants à cette rencontre de haut niveau sont convaincus d'une seule chose, une couverture de santé universelle passe par l'accès équitable à des soins de de santé de base et de qualité.

Il convient de rappeler qu'à cette nouvelle édition ont pris part des milliers de personnes constituées par des délégations en provenance de divers pays dont le Bénin.

Cette année le prix Galien qui vise à primer les chercheurs, institutions et industries pharmaceutiques qui, à travers leurs produits et services améliorent les conditions de vie des populations, n'a pas été décerné. Un fait qui justifie la rigueur et le sérieux du processus de sélection.

Les institutions régionales ouest-africaines en marche vers la COP27

Dans la perspective de la 27ième Conférence des Parties (COP27) de la Convention Cadre des Nations Unies contre les

Changements Climatiques (CCNUCC) qui se tiendra à Sharm El-Sheik en Egypte du 6 au 18 novembre 2022, les institutions d'intégration régionale ouest-africaines se préparent activement pour une **participation commune.**

Premier jalon de cette participation conjointe, l'atelier régional de préparation aux négociations climat.

Cette coopération régionale renforcée est le fruit de plusieurs années de partenariat, notamment autour de la préparation des négociations internationales sur le climat. Historiquement, les institutions régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS et BOAD) s'unissent et organisent chaque année un atelier régional de préparation aux COPs avec les négociateurs des Etats membres pour discuter des priorités et enjeux de la région. Comme à l'accoutumée, les discussions de cette année seront animées par le Groupe Régional d'Appui aux Négociations Internationales sur le Climat (GRANIC) de la CEDEAO et feront l'objet d'une position commune régionale qui sera publiée à l'ouverture de la COP27.

L'atelier se tient du 27 au 29 septembre à Lomé au Togo avec une nouvelle composante scientifique coordonnée par le CILSS. Des travaux de mesure et de suivi du carbone en Afrique de l'Ouest seront présentés pour notamment approfondir les connaissances des négociateurs sur le potentiel de stockage de carbone des différents écosystèmes rencontrés dans leurs pays.

L'Afrique de l'Ouest, une région unie dans la lutte contre les changements climatiques

Pour symboliser cette collaboration régionale, un pavillon ouest-africain sera érigé à la COP27, COP africaine. Co-piloté par la Commission de la CEDEAO et la BOAD en partenariat avec l'UEMOA et le CILSS, ce pavillon sera équipé d'une salle de conférences et constituera une plateforme de choix pour valoriser l'action climat des institutions régionales ainsi que celle de leurs Etats membres, renforçant ainsi la voix de

l’Afrique de l’Ouest sur la scène internationale climat.

Plus qu’un symbole, ce pavillon témoigne de la volonté des institutions régionales de renforcer leur coopération autour du défi commun que constitue la question des changements climatiques. Cette approche vise une meilleure coordination et efficacité de la réponse à apporter au bénéfice des populations de la région.

Le maître mot de cette coopération est la complémentarité entre les mandats régionaux respectifs et l’action des Etats membres. C’est l’intervention coordonnée des différents leviers des institutions régionales qui leur sont propres (financements, renforcement de capacités, dispositif politique et règlementaire, ressources scientifiques) qui permettra un soutien efficace et effectif aux Etats membres dans la mise en œuvre de leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN) sous l’Accord de Paris sur le climat. Cette coopération répond ainsi à un principe de solidarité régionale et incarne l’adage *« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».*

2022, une année symbolique de l’engagement climat des institutions régionales ouest-africaines

L’année 2022 marque l’aboutissement du processus d’élaboration de la Stratégie Régionale Climat de la CEDEAO et son plan d’actions à l’horizon 2030, adoptés par la Quatre-Vingt-Huitième Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la CEDEAO tenue du 30 juin au 1er juillet 2022 à Accra au Ghana. Pilotée par la Commission de la CEDEAO, la stratégie régionale incarne la collaboration entre institutions régionales ouest-africaines. La BOAD, l’UEMOA et le CILSS ont été parties prenantes au processus d’élaboration et seront partenaires dans la mise en œuvre.

En adoptant cette stratégie, la CEDEAO s’engage aux côtés de ses quinze (15) Etats membres pour faire du climat une

priorité de l’action politique de la région, en cohérence avec sa Vision 2050, en partant du constat que les impacts du changement climatique sont transfrontaliers et que c’est ensemble que les Etats membres de la CEDEAO peuvent relever ce défi. C’est aussi l’opportunité d’élever la voix de la région sur la scène internationale, en portant les messages d’une région unie et solidaire dans la négociation sur le climat.

https://ecowas.int/wp-content/uploads/2022/09/download.png

Eco Bénin et la DGEFC- Bénin organisent un Café Biodiversité

Eco-Benin et la Direction Générale des Eaux Forêts et Chasse du Bénin organisent, en partenariat avec l’Union Internationale pour la Conservation de la Nature #UICN, le premier numéro de « Café Biodiversité ».

L\\\’initiative qui aura lieu le vendredi 11 mars 2022 à l’Hôtel du Lac de Cotonou à partir de 9H s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de facilitation d’engagement pour la Biodiversité – BIODEV2030. Elle a pour objectif de sensibiliser les acteurs privés par sous-secteur de la sylviculture, à la valeur de la biodiversité et à la façon de mesurer les impacts et dépendances. Une trentaine d’acteurs issus de l’administration publique, du secteur privé et de la société civile est attendue à ce premier café biodiversité.

À suivre … dans notre prochain article le compte rendu.

1e édition Café Biodiversité|BIODEV2030 : Eco-Bénin et la DGEFC-Bénin engagent les acteurs sylvicoles

*Dans le cadre de la réalisation du projet BIODEV2030 visant à contribuer aux actions de facilitation et d'engagements pour la biodiversité d'ici l'horizon 2030, l'ONG Eco-Bénin et la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasses du Bénin en partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ont organisé la première édition du Café Biodiversité, le vendredi 11 Mar*s 2022 à Cotonou.

Cérémonie d\\\'ouverture

Cette rencontre a réuni une trentaine d'acteurs de l'administration publique de gestion forestière, du secteur privé de l'exploitation forestière et de la société civile autour du thème : Biodiversité et exploitation forestière : cas de la sylviculture. Une première fois qu'un projet de telle envergure réussit à faire asseoir côte à côte des acteurs du secteur privé et celui du public au profit de la biodiversité.

Ainsi, après s'être réjouit de la mobilisation de tous les acteurs à cette rencontre, M. Gauthier Koffi AMOUSSOU, Coordonnateur de l'ONG Eco-Bénin dans son mot de bienvenue a rappelé le contexte de mis en œuvre du projet BIODEV2030 et mis l'accent sur les réels objectifs dudit Café Biodiversité.

C’est une bonne occasion d’échanger de la sylviculture en relation avec la biodiversité en présence des différents acteurs du domaine, a fait savoir Faouzi MAAMOURI, Coordonnateur Régional de l’UICN Programme Afrique Centrale et Occidentale. A l’en croire, il est nécessaire pour les acteurs sylvicoles de travailler ensemble pour arriver à concilier le développement économique et la préservation de la biodiversité.
C\\\’est en espérant pour sa part de riches échanges qui aboutissent sur de belles propositions pour une sylviculture plus conservatrice de la diversité biologique, que le représentant du Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasses du Bénin à l\\\’occasion, le Lieutenant Colonel, Robert MISSIKPODE a officiellement lancé les activités inscrites au menu de cette première édition du Café Biodiversité.

Ainsi, de la présentation liée à la mobilisation des entreprises en Afrique centrale et occidentale en faveur de la diversité biologique à celle des pratiques sylvicoles dans les entreprises publics et privés, en passant par le zoom sur la sylviculture au Bénin en lien avec la diversité biologique, aucun aspect des thématiques pouvant éclairer la lanterne des participants n’a été occulté par les experts panélistes à cette rencontre de haut niveau.

Communication en cours

Travaux de groupe

Cet espace de dialogue enrichi par des communications thématiques, des travaux de groupes et des discussions diverses a permis aux différents acteurs de s’accorder sur des méthodes de conciliation de la biodiversité avec la sylviculture.

Une sylviculture conservatrice de la biodiversité, appelée de tous vœux

Encore faut-il rappeler que cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de facilitation d'engagement pour la biodiversité BIODEV2030 a permis de sensibiliser les acteurs du sous secteur de la sylviculture, à la valeur de la biodiversité et à la façon de mesurer les impacts et les dépendances.
Isdeen AKAMBI est Assistant Technique du projet BIODEV2030 à l'ONG Eco- Bénin, à l'en croire, il s'est agi de commencer les prémices d'un dialogue avec le secteur privé qui dans ses activités impactent la biodiversité afin de disposer à terme d'un plan d'action limitant les impacts sur la biodiversité d'ici 2030.
Autrement dit, faciliter la compréhension d'un certain nombre de thèmes avec les différents acteurs du secteur privé, du secteur public et de la société civile.
Nul n'ignore que la sylviculture est une activité économique qui peut parfois ne pas vraiment aider la biodiversité mais les acteurs forestiers sont unanimes, la dessus. Elle doit participer à la conservation de la diversité biologique d'ici 2030.

Pour conserver la biodiversité, le Lieutenant Josué KPETERE, Chef d'Unité Formation Professionnelle et Sport à l'Ecole Nationale des Eaux, Forêts et Chasses du Bénin recommande des comportements écologiques dont la conservation des écosystèmes de certaines espèces, l'adoption d'un protocole de coupe, la constitution des noyaux avec une végétation naturelle et bien d'autres. Car, justifie-t-il, conserver la biodiversité, c'est aidé le sylviculteur à pouvoir rentabiliser son exploitation.
« Toute gestion forestière qui ne s''intègre pas dans une démarche de développement durable peut causer des problèmes de dégradation » pense Faouzi MAAMOUNI, représentant de l'UICN. C'est pourquoi, il importe de diversifier et d'alterner la culture de plusieurs espèces en faune et en flore pour une sylviculture durable au Bénin, préconise-t-il. Car en fin de compte, il s'agira d'une collaboration gagnant-gagnant pour les populations, l'administration en charge de la gestion

forestière que pour le secteur privé de l’exploitation forestière.

Des acteurs du secteur privé plus que jamais engagés

Pour Marc EDEY, Secrétaire à ATC Industrie Bois, cette rencontre est venue en soutien aux actions entreprises par le gouvernement béninois dans le secteur du bois. Il est un secret de polichinelle que la matière première que constitue le bois n’est pas naturellement extensive mais il faut pouvoir reboiser pour garantir la ressource les années à venir a t-il reconnu.
Dans un même sens d’idée, Bertin AKOUTA, Président de l’Association Nationale des Opérateurs Economiques de la filière Forêts Bois ne perd pas de vue le rôle qui est le scient, à savoir renforcer la sensibilisation des acteurs exploitants au vu des engagements pris par exemple la signature d’une charte environnementale par tous les acteurs exploitants.

Photo de famille
Il est vrai qu’aujourd’hui, l’exploitation reste de plus en plus structurée mais il faut davantage un cadre formel de dialogue comme celui-ci qui brasse l’administration et les exploitants afin d’échanger sur la gestion durable des ressources naturelle dans l’intérêt de la diversité biologique a-t-il poursuivi.
Rappelons pour finir que la sylviculture sans doute, d’une grande nécessité pour le développement économique du Bénin doit, à en croire les experts, tenir compte de la préservation de la biodiversité pour l’atteinte des Objectifs du Développement Durable d’ici 2030.

Espérance OKOOSSI

ATTEINTE DES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE: LE BÉNIN UN BON ELEVE EN AFRIQUE ?

Le « Rapport sur le Développement Durable pour le Bénin 2023 », fruit d'une collaboration entre le Gouvernement du Bénin et le Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies (SDSN), vient de paraître. Cette deuxième édition du rapport, préparée par le tout nouveau Centre de Transformation ODD du SDSN, met en lumière les performances du Bénin en matière d'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Dans un contexte marqué par la pandémie de COVID-19, les instabilités géopolitiques et les changements climatiques, le monde fait face à des défis croissants dans la réalisation des ODD. Toutefois, le Bénin s'efforce de poursuivre son développement économique et social tout en veillant à inclure tous les segments de la société. Le rapport souligne les domaines prioritaires du Bénin, qui met l'accent sur le développement du capital humain et la réduction des inégalités. Environ 45,6% du budget national et 49,8% des dépenses de l'Eurobond ODD sont dédiés aux dépenses à dimension sociale.

Selon les conclusions du rapport, le Bénin est à mi-chemin dans la réalisation des ODD, avec un score de 54,4 sur 100, dépassant la moyenne pondérée par la population de la CEDEAO pour l'ensemble des 17 ODD. Les ODD 12 (Consommation et

production responsables) et 13 (Lutte contre le changement climatique) semblent en passe d'être atteints. Parmi les domaines montrant des progrès significatifs au Bénin figurent les ODD 8 (Travail décent et croissance économique), 9 (Industrie, Innovation et Infrastructure) et 12 (Consommation et production responsables). Le pays est également en bonne voie pour atteindre l'ODD 10 (Réduction des inégalités), à l'horizon 2030.

Cependant, des défis subsistent, notamment pour les ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable) et 11 (Villes et communautés durables), qui affichent des tendances décroissantes et nécessitent une attention particulière. Au niveau infranational, le rapport souligne les disparités entre les départements du Bénin en matière d'inégalités de revenus et de richesse, ainsi que d'accessibilité et de qualité des services.

Toutefois, des progrès significatifs sont notables dans l'égalité des sexes et la réduction de la pauvreté. Malgré des données manquantes et des défis statistiques, le rapport témoigne de l'engagement fort du Gouvernement béninois en faveur des ODD, plaçant le pays au 5e rang sur 74 pays à l'échelle mondiale pour son engagement envers l'Agenda 2030.

L'analyse du cadre institutionnel du Bénin montre que le pays dispose des capacités nécessaires pour réaliser les ODD. Depuis 2016, le Bénin a su s'approprier les objectifs et mettre en place des politiques et des législations ciblées pour accélérer les progrès. Ce rapport constitue une source d'information précieuse pour évaluer les performances du Bénin dans l'atteinte des ODD et met en évidence les efforts consentis pour assurer un développement durable et inclusif pour tous.

Le Bénin, conscient des défis qui persistent, reste résolument engagé dans la voie de l'Agenda 2030 et poursuit ses actions pour contribuer à un avenir meilleur pour les générations

futures.

Venance Ayébo TOSSOUKPE